

# Projet Educatif de Territoire

2024 – 2027

Commune  
de  
Saint-Fuscien

# SOMMAIRE

1. Porteur du Projet Educatif de Territoire
2. Périmètre et publics concernés
3. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal
4. Les membres de la commission Enfance Education Jeunesse
5. Les objectifs du PEdT
  - a. Axe Loisirs
  - b. Axe Sports
  - c. Axe Culture
  - d. Axe Alimentation
  - e. Axe Santé
6. L'évaluation
  - a. Echancier
  - b. Indicateur de réussite
  - c. Suivi et développement

## **Préambule**

***Ce PEDT concerne l'ensemble des enfants de la commune de Saint - Fuscien pour l'organisation de la structure d'Accueil Collectif pour Mineurs et pour une continuité éducative afin de répondre au ministère de l'éducation.***

***Cela concerne les différents temps l'accueil périscolaire, le temps de restauration scolaire, le transport scolaire et les Accueils extrascolaires.***

***Ce projet concerne principalement les enfants âgés de 3 à 11 ans. Pour la partie jeunesse 12 à 17 ans, un précédent projet a vu le jour en septembre 2019, mais n'a pu aboutir pour cause de Covid, de changement de conseil municipal et d'orientation éducative.***

***De plus, un regroupement Pédagogique Intercommunal existe depuis 2010 entre les communes d'Estrées sur Noye, Sains en Amiénois et Saint - Fuscien.***

## 1. Porteur du PEdT :

**Date de présentation du projet** : Septembre 2024

**Collectivité territoriale** : Mairie de Saint - Fuscien

2 Bis rue d'Amiens  
80680 Saint -FUSCIEN  
Tél : 03 22 09 52 45

**Nom du correspondant** : Monsieur Thomas GUILMONT

Responsable Service Enfance Education Jeunesse  
9 rue de Cagny  
80680 Saint Fuscien  
Tél : 06 64 14 82 56

## 2. Périmètre et public du PEDT :

La commune de Saint - Fuscien est la plus proche d'Amiens, elle s'étend sur 10km2 et compte 1355 habitants (au 31 décembre 2020). 1630 habitants source INSEE.

### ● **Données sociodémographiques** (recensement 2020)

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>940</b>	<b>100,0</b>	<b>1 021</b>	<b>100,0</b>	<b>1 355</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	147	15,6	170	16,7	270	19,9
15 à 29 ans	118	12,6	139	13,6	177	13,1
30 à 44 ans	157	16,7	170	16,7	284	20,9
45 à 59 ans	248	26,4	238	23,3	260	19,2
60 à 74 ans	205	21,8	219	21,4	270	19,9
75 ans ou plus	65	6,9	85	8,3	94	6,9

### ● **Niveaux de ressources des familles ayant au moins un enfant scolarisé**

✓  **Salaire moyen sur la commune 5832 €**

Tableau des quotients familiaux

Village	Moins 750	750 à 899	900 à 1099	1100 à 1299	1300 et plus	Indéterminé
St Fuscien	5	8	5	22	72	0

- **Les effectifs enfants**

Enfants inscrits	Maternels	Primaires	Déclaration CAF 2023	Maternels GS – 6ans	Primaires CP + 6ans
Scolaires	27	20	47 élèves	27	20
Restauration scolaire	25	20	4873 J/E*	3313 J/E	1560 J/E
Périscolaire	24	44	4053 h/E*	2267 h/E	1786 h/E
Extrascolaire	20	25	13564 h/E	5416 h/E	8148 h/E

\*J/E Journées Enfant \*h/E heures Enfant

- **Logements**

La commune de Saint - Fuscien a adopté un PLU en décembre 2009, ce qui a relancé les constructions. Les nouveaux logements concernent une majorité de jeunes couples avec enfants ou non. La demande de scolarisation et de services augmentant avec cet afflux de jeunes travailleurs (demande de crèche, restauration scolaire et mode de garde adapté).

La commune soutient une Maison d'Assistants Maternelle afin de pouvoir satisfaire aux demandes, cette étude se fait en concertation avec la commune de Sains - en - Amiénois qui possède une structure d'accueil des tout petits gérée par l'association Familles rurales. Des logements aidés ont été construits sur la commune 7 et 10 parcelles ont été aménagées pour les primo-accédants. Six nouvelles résidences sont sorties de terre soit 240 nouvelles constructions.

- **Les besoins des familles et des enfants**

Une enquête de satisfaction a été conduite au printemps 2021 puis 2024, auprès des familles fréquentant la structure afin de recueillir leurs attentes et appréciations. Il apparaît une pleine satisfaction des parents et enfants sur le contenu, l'organisation et la gestion de nos différents Accueils de Loisirs.

Concernant *le périscolaire soirée*, les parents apprécient l'organisation générale avec le goûter offert. Il apparaît pour 25% des parents comme un simple mode de garde, pour 16% un intérêt culturel - ludique et éducatif, pour 12% un intérêt social, 10% pour l'aide aux devoirs qui simplifie les soirées familiales.

Concernant *l'accueil extrascolaire* durant les vacances, il est important que les équipes d'animations soient force de propositions et d'innovations afin de proposer des contenus de qualités et diversifiés.

Il n'y a pas de difficultés particulières au sein de notre population d'élèves mais plutôt des enfants très actifs et curieux. L'ensemble des enfants a accès à des activités extrascolaires (activités culturelles, artistiques, scientifiques et sportives).

Les parents souhaitent, dans la mise en place d'un Accueil Collectif pour Mineurs, une possibilité de simplification dans l'organisation du quotidien (limiter le recours aux grands-parents ou à des solutions de garde de secours, fluidifier le programme extrascolaire de l'enfant, simplifier l'organisation familiale).

Depuis la rentrée de 2023, nous avons mis en place un portail famille, afin de faciliter les demandes d'inscriptions et les désistements. Cela permet au service Enfance Education Jeunesse d'anticiper les accueils et leurs contenus.

### **3. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal**

Les conseils municipaux de Sains en Amiénois, Estrées sur Noye et Saint - Fuscien ont adopté un projet de RPI (Regroupement de Pédagogique Intercommunal) depuis le 31 août 2010.

Depuis la rentrée de septembre 2017, les Temps d'Activités Périscolaire ont été abandonnés, et l'école a retrouvé son rythme classique (4 jours par semaine de 8h40 à 11h50, puis de 13h20 à 16h40).

L'équipe enseignante a totalement changé, avec l'arrivée à la rentrée de septembre 2019 de Madame Catherine DUVAUCHELLE directrice et enseignante en Grande Section de maternelle et Madame Sandra CHONEAU enseignante Cours Préparatoire. Puis à la rentrée de septembre 2023, arrivée de Madame Marion RATIEUVILLE en qualité d'ATSEM.

Une commission école est mise en place dès les élections de mars 2020 sur Saint - Fuscien, elle est composée d'élus avec comme représentants de l'enfance et la jeunesse Mme Annick DOLLFUS, de représentants de parents d'élèves et conseillers Mme Anne CANTET et Mr David MARTIN, d'une jeune retraitée de l'enseignement bénévole et Mr Jérôme BAILLY du représentant de l'association des parents d'élèves Mr Jérôme BAILLY. L'objectif de la commission est de réfléchir à la bonne gestion et mise en œuvre des projets au sein de la structure d'accueil. Cette commission est le comité de pilotage de l'ACM, chargé dès la rentrée scolaire 2020 de veiller au bon déroulement de l'accueil, à sa qualité et sa sécurité.

### **4. Membres de la commission Enfance Education Jeunesse (comité de pilotage)**

Madame Annick DOLLFUS adjointe en charge de l'école,  
Madame Anne CANTET Conseillère et représentante des parents d'élèves,  
Monsieur David MARTIN Conseiller et représentant des parents d'élèves,  
Madame Brigitte Fin, enseignante en primaire retraitée,  
Madame Catherine BOUCAULT, professeur d'anglais et conseillère,  
Madame Alice CAZIER, manager et conseillère,  
Monsieur Jérôme BAILLY, représentant l'APIC, l'association des parents d'élèves,  
Madame Catherine DUVAUCHELLE, directrice et enseignante maternelle.  
Madame Sandra CHONEAU, enseignante de la classe de Classe Préparatoire,  
Monsieur Thomas GUILMONT, responsable du Service Enfance Education Jeunesse,  
Tous les parents d'élèves, ou enfant fréquentant l'Accueil de Loisirs, responsable ou adhérent associatif, toutes personnes sensibles à l'éducation et au bien-être des enfants.

## 5. Les objectifs du Projet Educatif du Territoire

### Les orientations éducatives

#### Axe Loisirs

- De développer la sociabilité des enfants et leur savoir être en groupe.  
(Des règles communes, respect de l'autre, bienveillance...).
- Constat, il est important et nécessaire dans le développement intellectuel, physique et social de permettre aux enfants d'apprendre à vivre ensemble et à opter pour une communication positive.  
Nous constatons l'accentuation des phénomènes individualiste par le peu de bienveillance et d'écoute chez l'enfant, parfois même de l'agressivité dans les paroles et les gestes envers leurs parents ou autres enfants.  
Mise en place de repères stables et partagés entre les équipes éducatives par la continuité éducative et les outils de gestion des besoins de l'enfants (PAI) ou du comportement (Phare : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école).
- Effets escomptés, une meilleure communication, écoute et compréhension.  
Apprendre à gérer ses sentiments d'individu dans un groupe.  
Apprendre à partager et à le vivre ensemble.  
Promouvoir l'engagement civique des enfants, les sensibiliser et les initier au développement durable.  
Permettre à l'enfant de s'épanouir sur son temps de loisirs.  
Permettre aux parents d'avoir un mode de garde ludique et éducatif au sein de la commune.  
Amener chaque enfant, chaque jeune à devenir un adulte responsable, autonome et respectueux.



## Axe Sports

- De permettre aux enfants de participer à des jeux collectifs par le biais d'une activité physique, de les sensibiliser et de les initier par la découverte de pratiques sportives.
- Constat, nous remarquons un manque d'engagement, de partage, de communication négative et négociation des règles et/ou de l'autorité. Un manque de volonté et du goût de l'effort pour soi et/ou pour le groupe. Les enfants ont de plus en plus de difficultés à marcher, se balader, faire une petite randonnée. Est – ce dû à la sédentarité, l'oisiveté et la passivité devant les écrans. Il est demandé et attendu la mise en place d'Activité Physique quotidienne de trente minutes en complément de l'EPS.  
(<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne-en-complement-de-l-eps>)
- Effets escomptés, amener chaque enfant à participer à des activités physiques et sportives.  
Mettre en place des randonnées régulièrement.  
Comprendre et respect les règles d'arbitrage.  
Construction d'un City Stade au sein de la commune en 2025, permettant l'organisation de rencontres sportives.  
Favoriser les partenariats avec des intervenants et associations sportives.





## Axe Culture

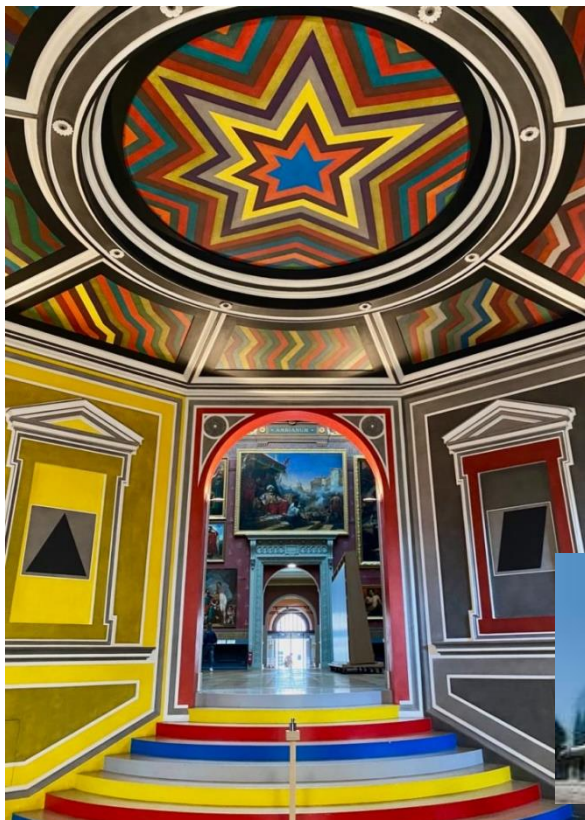
- De faire découvrir de nouvelles activités permettant une ouverture culturelle. La sensibilisation et l'initiation à des pratiques et connaissances artistiques, à l'ouverture sur le Monde par la découverte des richesses de la nature et des peuples, le respect des différences et la nécessité de solidarité dont la société a besoin.
- Constat, les enfants sont réfractaires à la lecture, à la recherche dans un ouvrage ou même lire une planche informative. Ils éprouvent des difficultés à se situer sur un planisphère, connaissent peu les œuvres d'Arts ou courants artistiques actuels, fréquentent peu ou pas les lieux culturels.
- Effets escomptés, par la création d'une bibliothèque médiathèque en face de l'école communale, nous espérons pouvoir proposer des projets autour de la lecture et du livre.

Nous souhaitons susciter l'envie aux enfants de lire et de découvrir différents types d'ouvrage, sur différents sujets.

Nous souhaitons constituer des malles thématiques à exploiter et à agrémenter en fonction des réalisations et des ateliers.

Favoriser le patrimoine local et ses institutions.

Amener chaque enfant vers l'acquisition des outils numériques, ateliers multimédias ses bienfaits et ses dérives.



## Axe alimentation

- De développer les connaissances des enfants sur leur alimentation, apprendre à avoir une hygiène de vie saine, par la connaissance de règles alimentaires et la qualité des produits.
  - Constat, des enfants ne connaissent pas les fruits et légumes traditionnels et locaux, ne font pas la différence sur leurs origines et leurs saisonnalités. Nous rencontrons des difficultés en restauration concernant les plats de légumes, salades mix, viandes ou recettes exotiques. Notre prestataire de service, le groupe API restauration doit respecter la loi Egalim et la qualité nutritionnelle, et nous devons y veiller.
  - Effets escomptés, permettre aux enfants d'avoir connaissance des bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée. Amener les enfants à comprendre le principe d'une alimentation équilibrée, et connaître les bienfaits d'une bonne hygiène alimentaire. Proposer et réaliser un menu par et pour les enfants.

## Axe santé

- De sensibiliser aux méfaits de la sédentarité et à la nécessité de faire une activité physique et sportive. (Respect de son corps et celui des autres). Permettre aux enfants de faire le lien entre la santé et l'hygiène de vie alimentaire.
  - Constat, à la sortie de la crise Covid19, nous avons constaté de l'agitation chez certains enfants et au contraire des enfants se plaignant de maux de ventre et autres.
  - Effets escomptés, nous privilégierons la marche plutôt que les véhicules à moteur, nous privilégierons les fruits et les légumes dans la composition de nos repas et goûter. Nous permettrons aux enfants de comprendre les bienfaits d'une alimentation équilibrée.



AUTONOMIE  
PLAISIR  
DÉCOUVERTE

## 6. Evaluation

- Le calendrier et échéancier pour le suivi du PEdT et actions sur le terrain.

La commission se réunira trois fois par an en parallèle au Conseil d'école.

A la rentrée la commission se réunira afin de présenter l'organisation, les effectifs et objectifs à cours et moyens terme.

La deuxième commission portera principalement sur l'organisation des accueils et des projets pédagogiques, des programmes d'animations mise en place, la réussite des objectifs (atteint, partiellement atteint, non atteint) et l'acquisition des enfants.

La troisième commission se tiendra en mai, afin de valider le projet pédagogique de l'été, l'évaluation de nos objectifs éducatifs et pédagogiques et la projection des projets pour la rentrée suivante.

- Les indicateurs de réussites par objectif :

	Projets réalisés PedT 2021-2023	Projets à réalisés	Indicateur de réussite
<b>Axe sportif</b>	Découverte sportive (escrime – floorball) Sortie piscine, patinoire et vélo.	Rencontres sportives, jeux de coopération. Projet multisports	Respect de l'arbitrage, respect du matériel, respect des adversaires.
<b>Axe culturel</b>	Sortie musée, cinéma, théâtre, zoo et bibliothèque		Connaissance des lieux culturels locaux.
<b>Axe loisirs</b>	Mise en place des règles de vie, de temps de parole et de temps d'écoute.		Respect de chacun et partage, communication positive non agressive.
<b>Axe alimentation</b>	Ateliers cuisine. Explications des menus et contenu des recettes.	Visite de ferme et production, métier de bouche	L'enfant est curieux et goute les aliments. Les enfants viennent avec une recette à partager.
<b>Axe santé</b>	Jeux d'opposition, expériences scientifiques, défi sportif, sortie vélo, sortie piscine mensuelle.	Métiers de la santé, intervenant de la maison de la santé d'Amiens.	Hygiène corporelle et buccodentaire. Diagnostic des conditions physiques.

- Suivi et développement de l'activité :

Un échéancier est proposé par l'équipe d'animation et validé en commission.

- Acquisition des repères humains et spatiaux - temporel par l'enfant.
- Développement de l'autonomie lors des repas et goûter par l'enfant.
- Respect des objectifs donnés aux animateurs.
- Les réussites et les freins.

## **7. Fonctionnement du RPI**

Il y a 220 élèves accueillis et répartis-en 9 classes.

Il y a 7 classes à Sains - en - Amiénois et 2 classes à Saint – Fuscien.

Le transport scolaire matin et soir, est effectué par un car affrété par le Conseil départemental et l'entreprise TAQUET. Pour chaque rentrée scolaire nous veillons à avoir le même chauffeur, afin d'éviter tous désagréments.

Un accueil périscolaire est proposé dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

La commune de Saint - Fuscien et Sains - en - Amiénois dispose d'un service de restauration pour les temps du midi avec le même prestataire de service : API restauration.

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans (2 ans rarement malgré la demande des parents et les préconisations de l'éducation nationale) et jusqu'au CM2.

- **L'organisation à Saint - Fuscien** : 2 classes (GS et CP)

### **Temps scolaire** :

Accueil périscolaire de 7h30 à 8h40

Enseignement de 8h40 à 11h50

Pause méridienne de 11h50 à 13h20 (45 min' de restauration et 45 min' d'animation).

Enseignement de 13h20 à 16h40

Accueil périscolaire de 16h40 à 18h30

### **Temps extrascolaire** :

Mercredis et vacances scolaires.

Accueil extrascolaire de 8h à 18h. Journée continue.

- **La tarification**

La grille tarifaire a évolué à la rentrée de septembre 2023.

Le tarif pour l'accueil périscolaire est de 2.00 € ou 2.40 € (suivant le coefficient de CAF), et le pointage s'effectue au quart d'heure.

Une politique tarifaire pour l'accueil extrascolaire à la semaine et dégressive en fonction des fratries et sororités, est proposée et mise en place dès la rentrée de septembre 2024. Nous souhaitons favoriser les enfants inscrits à la semaine, et les familles avec plusieurs enfants.

## Les tarifs pour la restauration et l'extrascolaire sont :

ACCUEIL DE LOISIRS	QF < 700	701 <QF< 900	901 <QF < 1100	1101 <QF < 1300	QF > 1301 et Extérieur RPI
Restauration	3,90 €	4,25 €	4,75 €	5,20€	5,50€
Enfant de St Fuscien/RPI JOURNEE	10 €		11 €		
Enfant de St Fuscien/RPI ½ JOURNEE	6 €		7 €		
<b>Tarifs préférentiels et dégressifs pour les inscriptions à la semaine</b>					
Enfant de St Fuscien/RPI SEMAINE	50 €	55 €			
2 <sup>ème</sup> enfant de St FUSCIEN/ RPI SEMAINE	45 €	49,50 €			
3 <sup>ème</sup> enfant de St FUSCIEN/ RPI SEMAINE	40 €	44 €			
4 <sup>ème</sup> enfant de St FUSCIEN/ RPI SEMAINE	37,50 €	41,25 €			

### ● Modalités de fonctionnement des temps d'accueil périscolaire

Les parents inscrivent leurs enfants pour les temps d'accueil périscolaires et/ou extrascolaires, par le biais d'un dossier d'inscription, avec fiche sanitaire de l'enfant, assurance extrascolaire, quotient familial et diverses autorisations comme le droit à l'image ou à l'hospitalisation. Par suite de la saisie du dossier, un identifiant avec Mot de Passe est envoyé au responsable légal facturé afin d'accéder au portail famille. Le

règlement avec ses horaires et organisation sont disponibles sur les panneaux d'affichage ou sur le site de la commune : [http://www.mairie-saint-fuscien.fr/?Vie\\_pratique:Le\\_centre\\_ALSH](http://www.mairie-saint-fuscien.fr/?Vie_pratique:Le_centre_ALSH)

### ● L'encadrement

- Un responsable de service Enfance Education Jeunesse, diplômé BAFA-BEATEP-DEFA, assure la direction des différents accueils, la coordination et l'animation.
- Deux animateurs diplômés BAFA – BAFD, assurent les accueils et des directions lors de séjour.

Les fiches de poste sont annexées au présent document.

- **Plan Mercredis**

Nous respectons la charte du Plan Mercredi dans les projets périscolaires misent en œuvre les mercredis.

- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant,
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles),
- Mise en valeur de la richesse des territoires,
- Le développement d'activités éducatives de qualité

L'intervention de personnel qualifié permet d'accueillir jusqu'à 14 enfants de maternelle par animateur et 18 enfants en primaire sur le temps périscolaire.

L'intervention de personnel qualifié permet d'accueillir jusqu'à 8 enfants de maternelle par animateur et 12 enfants en primaire sur le temps extrascolaire.

- **Les locaux**

Les locaux utilisés sont les deux salles de l'école à savoir la salle d'accueil pour le périscolaire matin et soirée, la salle motricité, la salle bibliothèque à l'étage et la salle poterie située au-dessus de la classe de CP. Les salles à l'étage sont uniquement accessibles aux enfants de plus de 6 ans (cf ERP4).

Les salles Victoric et Gentien de la commune peuvent aussi être associées pour certaines activités. La salle des fêtes est réservée aux enfants et aux élèves les lundis, mardis et mercredis après-midi durant le temps scolaire. Elle est prioritairement réservée aux besoins du Centre de Loisirs durant les vacances scolaires.

Les enfants se rendent par petit groupe sur ce site (400m) par un petit chemin piétonnier sécurisé (pas de véhicule). L'ensemble des classes peut recevoir des groupes d'enfants durant les vacances. La commission de sécurité atteste la conformité des locaux.

- **Organisation des accueils périscolaires**

Les intervenants qualifiés de la commune accueillent les enfants de 7h30 à 8h40, le midi pendant la pause méridienne de 11h50 à 13h20 et le soir à partir de 16h30 jusqu'à 18h30. Le mercredi, la commune de Saint Fuscien propose un accueil extrascolaire sur son site ainsi que le service de restauration de 8h à 18h.

- **Organisation du transport scolaire**

Le transport scolaire et son accompagnement sont organisés par l'équipe d'animations de Saint - Fuscien. L'accompagnant est cette année Marion Ratieuville, fonction d'ATSEM et d'Animatrice. Elle vérifie la sécurité des enfants et effectue le pointage à l'aller et au retour. Il est primordial de savoir quels sont les élèves dans le transport scolaire. La règle veut que chaque enfant retourne dans sa commune de résidence. Cependant des aménagements organisationnels peuvent être demandés selon les APC et organisation familiale.

- **Evaluation des activités**

Chaque jour, durant le temps du goûter, un bilan est fait avec les enfants. Cela permet de recueillir la parole de chaque enfant et aux animateurs de compléter ce temps de paroles et de noter au quotidien le résultat de la journée. Bilan organisationnel, matériel, financier et relationnel.

- **Information des parents et enfants**

Nous communiquons via le journal de la commune « le Lien », via notre page internet de la commune [http://www.mairie-saint-fuscien.fr/?Vie\\_pratique:Le\\_centre\\_ALSH](http://www.mairie-saint-fuscien.fr/?Vie_pratique:Le_centre_ALSH).

Nous communiquons directement par mailings lors des inscriptions et présentations des programmes d'activités, et un affichage dans les vitrines devant la structure.

Nous pouvons échanger via le portail famille.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la mairie.

Les parents ont la possibilité de nous joindre via le messenger facebook, ou via l'adresse mail du Centre de Loisirs ([alsh.saintfuscien80680@gmail.com](mailto:alsh.saintfuscien80680@gmail.com)), ou le responsable de la structure par téléphone au 06 64 14 82 56.

- **Lien avec les enseignants**

Il est important de conserver des relations cordiales et professionnelles.

Nous partageons les mêmes locaux et les mêmes enfants, même si le Centre de Loisirs et son périscolaire accueillent des enfants âgés de 3 à 11 ans, et non uniquement deux tranches d'âges 4/5 ans en GS et 6/7 ans en CP.

D'un point de vue sécurité, les aménagements et le partage de locaux sont à négocier. Une bonne communication est primordiale. Notamment pour les rendez - vous avec les parents au sein des locaux et pour les Activités Pédagogiques Complémentaires.

Le responsable du SEEJ est invité aux commissions école et fait part de ses bilans d'activités et des résultats d'enquêtes de satisfaction. Le responsable du SEEJ peut être amené à participer aux conseils d'écoles pour accompagner les élus et répondre aux questions des parents d'élèves et enseignants. Le calendrier des conseils d'école est donné par les enseignants.

Le responsable participe au tutorat des stagiaires, à l'accompagnement et la formation du personnel encadrant.

Ce PEDT prend effet à la rentrée de septembre 2024 et a une durée de 3 ans. Il sera donc renouvelable pour la rentrée 2027.

Pour la commune de Saint Fuscien  
Mr Henri Paul FIN